

N° 2024-044

**DEMANDE DE SUBVENTION – AMENAGEMENT ET RESTAURATION
ÉCOLOGIQUE DU PLAN D'EAU DE GOTHARD**

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-sept mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 14 mars, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI Michel est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, LIMONTA VERTHIER Muriel, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose,

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, PELLICIER André, , TRAISSARD Robert, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume.

Absents excusés :

Mme ASTIER Fabienne, FAGGIANELLI Evelyne (donne pouvoir à Mme BERARD), FAVRE Maryse (donne pouvoir à M. FAVRE), VILLIEN Michelle (donne pouvoir à M. GOSTOLI)

MM. MARCHAND-MAILLET Thierry (donne pouvoir à Mme GONTHIER-MAIRONI), SILVESTRE Jean-Louis (donne pouvoir à M. HANRARD)

En exercice : 27

Présents : 21

Absents : 6

dont pouvoir : 5

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Versants d'Aime (CoVA) est compétente pour la gestion de la base de loisirs et du plan d'eau de Gothard, situés sur la commune de La Plagne Tarentaise.

Dans le cadre de l'amélioration constante de ce site, et afin de mieux concilier la fréquentation touristique et la préservation de la biodiversité, il est proposé en 2024 :

- De délimiter la roselière afin de créer un espace refuge pour la biodiversité
- De créer un merlon pour éviter la vidange totale du plan d'eau
- D'installer un panneau pédagogique

Ce projet semble être éligible à la DETR 2024, ainsi qu'à l'appel à projets espaces naturels du Département de la Savoie.

Le plan de financement prévisionnel pour cette opération est le suivant :

Principaux postes de dépenses	Montant € HT	Ressources prévisionnelles	Montant prévisionnel de l'aide € HT
Délimitation roselière côté plan d'eau, avec pieux en châtaignier – Devis Destaing Paysagiste	4 850	DETR - catégorie 2 diversification touristique (30%)	8 349,60
Délimitation roselière côté pelouse, avec pieux en châtaignier – Devis Destaing Paysagiste	5 480	Département de la Savoie – AAP Espaces naturels (50%)	13 916
Fourniture et mise en place de sable – Devis Destaing Paysagiste	16 660	Autofinancement CoVA (20%) Fonds propres	5 566,40
Panneau pédagogique	842		
TOTAL GENERAL DEPENSES PREVISIONNELLES	27 832	TOTAL GENERAL RECETTES PREVISIONNELLES	27 832

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 26
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 26
- nombre de votes « pour » : 26

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- APPROUVE le projet d'aménagement et restauration écologique de la base de loisirs des Versants d'Aime – plan d'eau du Gothard
- APPROUVE le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 27 832€ HT
- APPROUVE le plan de financement faisant apparaître la participation financière de l'Etat, du département de la Savoie et l'autofinancement de la CoVA
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024 de l'EPCI
- AUTORISE le Président à solliciter les taux les plus élevés, faire les démarches nécessaires et signer tous les documents correspondants à ces demandes de subvention.

FAIT ET DELIBERE LE 27 MARS 2024.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE